



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS : SA-18-74

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE : Du 08-01-2019 AU 15-01-2019

TECHNICIENNE-INTERPRÈTE OU TECHNICIEN-INTERPRÈTE POSTE À CARACTÈRE CYCLIQUE

2^e affiche

À TEMPS PARTIEL : 74,2857 % (26h heures/semaine)

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Monsieur Patrick Blanchette, direction

LIEU DE TRAVAIL : École secondaire Cap-Jeunesse

NATURE DU TRAVAIL :

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à interpréter à l'intention d'élèves sourds ou malentendants le message parlé des personnes avec qui l'élève doit communiquer durant les cours et les autres activités reliées à la vie éducative.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES :

La personne salariée de cette classe d'emplois interprète simultanément et intégralement le message parlé des enseignantes ou enseignants et d'autres personnes, lors des cours et autres activités reliés à la vie éducative des élèves sourds ou malentendants en se servant de différents modes de communication. De plus, elle interprète simultanément et intégralement le message de l'élève à l'intention de ces mêmes personnes.

Elle assiste les élèves afin de faciliter leur apprentissage et leur intégration scolaire et sociale.

Elle peut être appelée, dans le cas où l'élève, en plus de son handicap auditif, présente des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, à lui fournir une assistance appropriée.

Elle peut être appelée à participer à différentes rencontres afin de convenir des signes à utiliser pour des notions qui n'ont pas encore été interprétées ou aux rencontres visant à élaborer un plan d'intervention afin de transmettre ses observations quant au comportement, aux difficultés d'adaptation et aux difficultés d'apprentissage d'une ou d'un élève et applique les mesures retenues dans les limites de sa fonction.

Elle peut être appelée à initier des techniciennes et techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

CONCOURS : SA-18-74 suite

QUALIFICATIONS REQUISES :

Scolarité et expérience :

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans une technique appropriée à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir au moins deux (2) années d'expérience en interprétariat.

EXIGENCE(S) PARTICULIÈRE(S):

Selon le cas, connaître un ou des modes de communication appropriés : le français signé, le langage parlé complété (L.P.C.), la langue des signes québécoise (L.S.Q.), l'American Sign Language (A.S.L.), le pidgin ou "l'oralisme".

Avoir réussi l'examen d'évaluation de la capacité linguistique de la C.S. de la Rivière-du-Nord ou être en mesure de démontrer qu'il a réussi avec succès un examen comparable.

HORAIRE DE TRAVAIL : **Lundi au vendredi : 9 h 20 à 15 h 37**

TAUX HORAIRE : **22,02 \$ à 31,37 \$**

ENTRÉE EN FONCTION : **À déterminer**

PERSONNES INTÉRESSÉES À L'INTERNE :

Les personnes intéressées doivent postuler en ligne avant le **15 janvier 2019 à 16 h** par intranet au www.csrndn.qc.ca. ***Veillez noter que dorénavant vous devez avoir votre mot de passe personnalisé pour accéder à intranet. Si vous ne le connaissez pas, veuillez communiquer avec le C.S.I. au poste 2181.***

Madame Brigitte Forget, agente de bureau classe principale, Service des ressources humaines, poste 2171.

PERSONNES INTÉRESSÉES DE L'EXTERNE :

Les personnes intéressées ont jusqu'au **15 janvier 2019 minuit** pour soumettre leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour soit par Fax : (450) 438-2551 ou soit par courriel à l'attention de madame Anick De Lamirande à l'adresse électronique suivante: delamirandea@csrdn.qc.ca, en précisant le numéro de concours **SA-18-74**.